

1873, établit les mêmes conditions de majorité que sous le régime de 1852.

Après le vote des lois constitutionnelles de 1875, les mêmes dispositions ont été conservées...

Cet article définit dans les termes suivants, les conditions requises pour être proclamé au premier tour de scrutin...

Afin de permettre de constater si le quart des suffrages a été obtenu, les préfets doivent remettre aux commissions de recensement un relevé...

Ce même article de 1886 décide qu'au deuxième tour, la majorité relative suffit. Le second tour de scrutin n'étant pas défini par la loi...

AU PLUS AGE Le décès du candidat qui a obtenu la majorité relative, même s'il survient avant la clôture du scrutin, ne peut profiter au candidat qui a obtenu le plus de suffrages après lui.

La question du plus âgé en cas d'égalité des suffrages existe également.

LE BILLOTTAGE ESPAGNOL A côté de notre système, il est curieux de montrer le système espagnol.

La loi espagnole du 26 juin 1890 contient, sur le cas d'égalité des suffrages, des règles bien différentes des nôtres.

Emile Davaine, Jules Turbot et Gustave Bouvier, conseillers généraux, et plusieurs conseillers d'arrondissement.

M. Lepoz donne lecture du procès-verbal de la réunion tenue le 27 avril, par les délégués, qui à l'unanimité ont décidé de continuer la lutte contre les socialistes.

La situation, dit-il, n'est plus la même qu'il y a quatre ans. Alors les radicaux ont fait acte d'abnégation pour soutenir les candidats socialistes.

M. Lepoz se déclare converti à la représentation proportionnelle par les arguments de MM. Poincaré et Deschanel, et il propose à l'assemblée de se prononcer, avant toute autre question, sur cette réforme.

A l'unanimité la réunion se déclare partisans de la représentation proportionnelle.

Les deux candidats, MM. Davaine et Bouvier, commentent leurs professions de foi, favorables à la R. P., et résolutions hostiles à la politique collectiviste.

M. Turbot, conseiller général rappelle que dans une réunion à Onnaing, M. Melin s'est déclaré partisan de l'expropriation sans aucune indemnité de la propriété industrielle.

« Nous serions des lâches, ajoute l'orateur, si nous ne relevions pas la tête, et si nous tendions la main à de pareils adversaires. Faisons voir à quel point nous sommes radicaux et socialistes, et à quel point nous sommes radicaux et socialistes, et à quel point nous sommes radicaux et socialistes... »

Des applaudissements frénétiques saluent ces paroles, et l'assemblée procède au scrutin secret sur le maintien des candidatures.

Par 334 voix contre 29 et 2 bulletins blancs, les candidatures de MM. Davaine et Bouvier sont maintenues. Des acclamations prolongées, des cris répétés de « Vive la République ! » accueillent ce résultat.

Table with 3 columns: Département, Pour, Contre. Lists various departments and their respective vote counts.

4.687.327 3.002.494 Pour la R. P. 4.687.327 Contre la R. P. 3.002.494

Il y a donc exactement en France une majorité de 1.424.813 suffrages pour la représentation proportionnelle.

C'est là un plébiscite dont le gouvernement et la prochaine Chambre seront, dès la rentrée, obligés de tenir compte.

LE DUEL AUFFRAY-PAINLOV

Paris, 2 mai. — Le duel motivé par les incidents électoraux que l'on connaît, a eu lieu aujourd'hui au Polygone de Vincennes, entre MM. Auffray et Painlové, candidats dans la 1re circonscription de ce département.

Les deux adversaires se sont affrontés à l'arme choisie, le pistolet. Deux balles ont été échangées au commandement. Aucun des adversaires n'a été touché.

UN GARÇON BOUCHER CANDIDAT

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

Paris, 2 mai. — On signale, à Saint-Ouen, une nouvelle candidature, celle d'un garçon boucher qui fait fâcheusement les élections.

LES BALLOTTAGES

Ain. — A Belley, M. Martelin, industriel, radical-socialiste, a été élu député.

A Nantes, les trois candidats du premier tour, MM. Chanaud, député sortant radical, le docteur Boccador, conseiller général, radical-socialiste, et Nicod, radical-socialiste, ont été élus députés.

Alsace. — Dans la 1re circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 2e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 3e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 4e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 5e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 6e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 7e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 8e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 9e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 10e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 11e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 12e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 13e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 14e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 15e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 16e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 17e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 18e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 19e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 20e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 21e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 22e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 23e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 24e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 25e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 26e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 27e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

Alsace. — Dans la 28e circonscription de Saint-Quentin, par suite du désistement pur et simple de M. Frédéric Hugues, député sortant, républicain, se trouvent en présence M. Bardon, 5.040 voix, et M. Ringuier, radical-socialiste, 4.381 voix.

deux radicaux-socialistes: MM. Barbier (1.850 voix), et Lanry (1.445 voix). Il reste en présence de M. Lugol, républicain (4.400 voix).

A Provins, MM. Profit, radical-socialiste-unifié (2.255 voix), et Fourty, progressiste (2.763 voix), se retirent. Reste M. Dervey, radical-socialiste, député sortant (5.450 voix).

Yonne. — Dans l'arrondissement de Joigny, M. Toesca, radical-socialiste-unifié (2.100 voix) et M. Guillard, radical-socialiste (1.242 voix), se désistent en faveur de M. Loup, député sortant, radical-socialiste. M. Loup obtient 6.607 voix sur 7.335 voix.

Yonne. — Dans l'arrondissement de Tonnerre, M. Depoit, radical-socialiste, (2.322 voix) se désiste en faveur de M. Jacob, candidat de même nuance (2.773 voix). M. Perreau-Ladier, républicain, venait en tête avec 3.778 voix.

Charente. — La Fédération radicale-socialiste de la Charente a décidé que ses deux candidats, MM. Félineau et Férier, se retireraient purement et simplement dans les deux circonscriptions d'Angoulême. Toutefois, la Fédération invite les électeurs radicaux-socialistes à ne pas porter leurs suffrages sur les candidats d'opposition, MM. Guy de Cassagnac et Potou-Duplessy.

Somme. — Dans l'arrondissement de Péronne, M. Gontran-Gonnet, républicain de gauche (2.505 voix), se désiste en faveur de M. Magniez, candidat radical, (10.600 voix). Le candidat libéral, M. Parsy, a eu 9.250 voix.

M. Haseman, candidat socialiste (1.685 voix), n'a pas encore fait connaître sa décision. Dans l'arrondissement de Valenciennes, M. Paul Feuille, radical-socialiste, et Paul Deffes, libéral, se retirent au second tour de scrutin contre M. Bedouce, socialiste unifié, député sortant, dans la 2e circonscription.

M. Louis Ebelot, avocat, radical, se désiste en faveur du candidat du parti radical-socialiste, M. Alexandre Mary, socialiste indépendant, se retire purement et simplement. M. Gabriel Prévot, socialiste unifié, maintient sa candidature contre M. Couderc, député sortant, radical-socialiste, arrivé en tête au premier tour.

Tarn-et-Garonne. — Dans l'arrondissement de Montauban, MM. Terrier et Biron s'étant désistés, l'un l'autre, en faveur de M. Capéran, candidat de concentration républicaine, il ne reste plus en présence que M. Capéran, député sortant, radical et le docteur Borès, candidat libéral.

Dans l'arrondissement de Castelsarrasin, M. Barès se retire purement et simplement les deux seuls candidats sont M. Sénéac, député sortant, et M. Fraysinet, avocat à la cour d'appel de Toulouse, l'un et l'autre radicaux-socialistes.

Dans l'arrondissement de Moissac, M. Dufour s'étant désisté, conformément à l'engagement réciproque contracté entre lui et son concurrent, le docteur Dupuy, la lutte se trouve circonscrite entre le docteur Dupuy, radical-socialiste, et M. Arnal, ancien député, nationaliste.

Var. — Dans la 1re circonscription de Toulon, le lieutenant Camille Jossier et le docteur Charles-Roux se retirent, ne laissant qu'un seul candidat radical-socialiste, M. Coreil, en présence du socialiste unifié, M. Pierre Renaud.

Dans la 2e circonscription de Toulon, les candidats Armand Janet, Auguste Chaignas, René Jossier et Dominique Jossier, se sont retirés. Il ne reste en présence que M. Maurice Allard, socialiste unifié, que M. Abel, ancien député radical. Mais un certain nombre de protestataires maintiennent la candidature de M. Colombani, ouvrier retraité de l'arsenal, conseiller général.

Dans l'arrondissement de Draguignan, M. Pascal d'Aix se retire, laissant ses électeurs à faire leur devoir de républicains en faveur du candidat unifié, M. Gustave Fourment, et celui de la fédération républicaine, M. Joseph Guibert, proportionnaliste comme M. Fourment.

Drôme. — Dans la 1re circonscription de Valence, M. Louis Dumont, député sortant, s'étant retiré, les candidats Henry Chalameat, maire de Valence, radical-socialiste; Roux-Castadau, instituteur révoqué, socialiste unifié, et Bruyère, candidat de l'Action Libérale, restent en présence.

Dans la 2e circonscription de Valence, le docteur Gazet et M. Pomaret, unifié, s'étant retirés, M. Charles Chabert, député sortant, reste seul candidat.

Vaucluse. — On sait qu'il n'y avait pas moins de 52 candidats à la députation, dans la circonscription d'Avignon. Le banquier Jacques Rivière, radical-socialiste, et tous les autres candidats de la minorité se retirent, à Avignon, et une nouvelle candidature est proposée à M. Pourquroy de Boissier, celle de M. Henri Guigou, radical, maire d'Avignon.

Saint-Denis (5e cir., Neuilly-Boulogne). — M. Lagneau, maire de Boulogne, candidat d'union républicaine, vient de se désister en faveur de M. L. Prache, progressiste, député sortant du 6e arrondissement de Paris.

CHRONIQUE ELECTORALE

LES ELECTIONS LEGISLATIVES

6e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Le succès de la candidature de M. Georges Ducrocq s'affirme de jour en jour.

Pendant toute la semaine dernière, M. Georges Ducrocq, le candidat d'union républicaine opposé, dans la sixième circonscription, à M. Dubied, candidat collectiviste révolutionnaire, a parcouru les cantons de Lannoy et de Cusigny. Il a été félicité partout du beau succès qu'il a remporté au scrutin du 24 avril, succès qui sera complété dimanche prochain, par son élection à une forte majorité.

Tout fait augurer un magnifique résultat: l'entraide des républicains et l'adhésion spontanée des cercles radicaux qui, dans les communes, se refusent énergiquement à faire alliance avec les révolutionnaires contre le républicain de gouvernement qu'est M. Georges Ducrocq.

L'attitude des partisans de M. Dubied, le soir du 24 avril, les injures qu'ils n'ont pas hésité à prodiguer aux électeurs de M. Ducrocq, député sortant, aujourd'hui retiré de la lutte, a profondément mis à leur candidat. On cite les noms de plusieurs municipalités républicaines radicales qui ont eu le plaisir de ces agissements des collectivistes trop vite fiers des voix gagnées par leur parti au premier tour de scrutin.

Les agriculteurs, les travailleurs de l'industrie et des champs ne veulent pas avoir pour député un homme dont les thèses révolutionnaires sont en contradiction complète avec leurs propres sentiments de sagesse et de concorde nationale.

Telles sont les raisons pour lesquelles tous les républicains de la sixième circonscription, sans distinction de nuances, assureront dimanche prochain le triomphe de M. Georges Ducrocq, qui, dès aujourd'hui, reprend son énergique campagne de conférences.

Une réunion radicale-collectiviste à Hem. Les comités des partis radical et collectiviste avaient organisé une réunion électorale à Hem, en faveur de M. Dubied, le candidat du parti socialiste unifié, au scrutin de ballottage du 3 mai prochain. Elle a eu lieu, lundi soir, à huit heures, dans la salle de l'estaminet de M. J. Castagne, à Hem. Le président de la réunion, M. H. Derozier, a été nommé comme assesseur deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se désista, comme l'on sait, en faveur de M. Dubied, fut proclamé président de séance. Il proposa de lui donner comme assesseurs deux de ses collègues au Conseil municipal, MM. Clarige et Banché, qui ont accepté par les auditeurs. Puis M. Derozier, un quelque phrases, a encouragé les auditeurs à recommander la candidature de M. Dubied, à nos réunions tenues avant le scrutin du 24 avril. L'honorable candidat radical-socialiste, M. Dubied, a été représenté par M. G. Chassart, de la classe capitaliste.

M. H. Derozier, l'ancien député de la 6e circonscription et maire d'Hem, qui fut battu au premier tour de scrutin, et se